



COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO

www.unesco.ca

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

***L'éducation pour l'inclusion sera le thème de la 48^e session
de la Conférence internationale de l'éducation (CIE)***

Ottawa, le 24 novembre 2008 – « *L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir* » a été choisi comme thème de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) qui se déroulera à Genève, en Suisse, du 25 au 28 novembre 2008.

La CIE, le plus vaste rassemblement mondial de ministres de l'éducation, réunira quelques 1500 participants, parmi lesquels une centaine de Ministres et Vice-ministres, ainsi que des experts en éducation, des représentants des Agences des Nations Unies et des ONGs. L'événement est organisé par le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO à Genève. Le BIE a pour mission principale d'agir en tant que centre de l'UNESCO spécialisé dans le développement des contenus, méthodes et structures d'éducation. Le Bureau construit des réseaux permettant le partage des expériences et des compétences en matière de développement curriculaire dans toutes les régions du monde.

L'éducation inclusive est un processus qui implique la transformation des écoles et autres centres d'apprentissage afin qu'ils puissent s'occuper de tous les enfants—les garçons, filles et élèves appartenant aux minorités ethniques, les personnes touchées par le VIH et le SIDA, et celles qui sont handicapées et ont des difficultés à apprendre. Les participants à la CIE examineront de plus les besoins des enfants non scolarisés—environ 72 millions d'enfants—ainsi que les redoublements, les abandons scolaires et les mauvais résultats d'apprentissage qui touchent surtout les groupes sociaux les plus défavorisés. Il y a aussi quelque 774 millions d'adultes qui ne sont toujours pas vraiment alphabétisés – plus des trois quarts d'entre eux vivent dans seulement quinze pays.

Cette session de la Conférence entend examiner le rôle des gouvernements dans le développement et la mise en œuvre des politiques d'éducation pour l'inclusion, mettre en valeur des systèmes éducatifs qui offrent des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, et insister sur le rôle des enseignants pour répondre à la diversité des besoins et les attentes des apprenants.

La délégation canadienne jouera un rôle actif à la 48^e session de la CIE. Le président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, M. Kelly Lamrock, conduira la délégation canadienne à la CIE. Le CMEC défend sur la scène internationale les intérêts des provinces et territoires en matière d'éducation. M. David A. Walden, secrétaire général, représentera la Commission canadienne pour l'UNESCO au sein de la délégation.

De plus amples renseignements sur la 48^e session de la CIE sont disponibles à :
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) www.cmec.ca
Bureau international d'éducation <http://www.ibe.unesco.org/fr.html>

La Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO agit sous l'égide du Conseil des Arts du Canada en tant que forum pour les gouvernements et la société civile, ayant pour mandat de favoriser la participation des organismes canadiens et des individus engagés dans les domaines de compétences de l'Organisation internationale : l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture et la communication et l'information.